

AS² Un outil conçu par des opticiens pour des opticiens

Pas à Pas Tiers-Payant





• Légende :





AS² - Présentation

Les icônes que vous retrouverez dans AS2

- Pour ajouter 🕂 peut être couplé avec une autre notion, ex client. 🚣
- Pour supprimer un client, un article 样
- Pour fermer une fenêtre 🐐
- Pour enregistrer :
- Pour enregistrer et quitter 🔩
- Pour sélectionner toute une liste
- Pour rafraichir la fenêtre avec les nouvelles informations saisies
- Pour remettre à zéro la zone de filtre et faire une nouvelle recherche 🍞
- Pour dupliquer un devis, un article, une formule...
- Pour valider votre sélection : 🖌 ou 📀





Ce document vous permettra d'utiliser et de gérer le tiers payant à partir de votre logiciel AS².

Le logiciel AS² est fourni avec le catalogue des organismes obligatoires et complémentaires.

Si toute fois l'organisme de votre client n'existait pas, il devra être obligatoirement créé par le siège à votre demande.

Pour gérer le tiers payant à partir du logiciel, vous devrez :

- 1 Compléter et paramétrer les « *Détail organismes* » obligatoires et complémentaires utilisés. (Les organismes partenaires sont prêts à être utilisé)
- 2 Ajouter au moins un « régime » associé à l'organisme,
 - Ex : Pour un organisme obligatoire (CPAM), ajouter le régime : « Assuré Social du Régime Général » Pour un organisme complémentaire, ajouter : « Demande de Prise en Charge » (**DPEC**)

Vous pourrez paramétrer les régimes connus avec formules de calculs ou montants de remboursements pour une simulation de TP avec votre client.

- 3 Compléter le dossier client.
- 4 Utiliser les fonctionnalités pour les demandes et réceptions des prises en charges (manuelles, internet ou direct : e_TP)
- 5 Facturer et envoyer les demandes de règlements et saisir les encaissements correspondants.



